

Information Presse

HONDA

Marne la Vallée, le 02 avril 2026

Embargo jeudi 02 avril 2026, 09h CET

HONDA ANNONCE UN VASTE PROGRAMME DE GARANTIE AUTOMOBILE EUROPÉEN POUR LA France



***GARANTIE SOUMISE À CONDITIONS
(AUTO.HONDA.FR / PROPRIÉTAIRES / VOS GARANTIES HONDA)**

- Cette nouvelle garantie met en avant l'excellence de l'ingénierie Honda et garantit une tranquillité d'esprit totale aux clients
- L'extension de garantie est renouvelée chaque année après la période initiale de trois ans, jusqu'à un maximum de huit ans
- La garantie est attachée au véhicule et non à son propriétaire, permettant ainsi aux acheteurs de véhicules d'occasion de bénéficier d'une couverture complète
- Lancement du programme en France à compter du 1er mars 2026

Honda Motor Europe a le plaisir d'annoncer le lancement d'un nouveau programme de **garantie activée par le service (SAWA)** en France.

Applicable aux véhicules immatriculés à partir du [1er mars 2026], ce nouveau dispositif renforce la réputation de fiabilité de Honda et couvrira l'ensemble des automobiles Honda pour une durée maximale de **huit ans (ou 160 000 km)** à compter de la date de première immatriculation.

Pour bénéficier de cette garantie complète, les clients doivent simplement respecter le plan d'entretien et de maintenance prévu, en faisant appel exclusivement au réseau de **Concessionnaires et Réparateurs Agréés Honda**, et en utilisant des pièces et huile d'origine. En procédant ainsi, à la fin de la garantie initiale de trois ans, l'extension de garantie de **12 mois supplémentaires** est automatiquement activée, renouvelable chaque année, jusqu'à un maximum de **huit ans ou 160 000 km**.

Attachée au véhicule et non à son propriétaire, la garantie est **cessible lors de toute revente**, permettant ainsi aux acheteurs de véhicules Honda d'occasion agréés de bénéficier du même niveau de sérénité à long terme*.

La garantie offre une **couverture paneuropéenne**, garantissant une tranquillité d'esprit totale lors de l'achat d'un véhicule Honda en France**.

Enfin, cette garantie 8 ans qui rentre en place à compter du **2 avril 2026** couvrira également de manière rétroactive toutes les Honda neuves immatriculées depuis le **1er mars 2026** et la garantie moteur 10 ans est toujours intégré en complément de ce dispositif.

Pour plus d'informations sur ce nouveau programme de garantie, veuillez contacter votre **Concessionnaire Honda Agréé** le plus proche ou **sur le site www.honda.fr**.

— Fin —

* La garantie est accessible aux nouveaux propriétaires uniquement si le précédent propriétaire a respecté l'ensemble des obligations d'entretien. Le nouveau propriétaire est responsable du respect des conditions du programme afin d'activer les extensions ultérieures.

** La couverture de garantie est disponible dans les pays suivants : Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Hongrie, Pays-Bas, Slovaquie, Suisse, Autriche, Norvège, Danemark et Suède.
